



« A1 » PALAIS-ROYAL IMMOBILIER

38, rue de Richelieu 75001 PARIS
Tél. 01.42.615.615 – Fax : 01 42 614.614
www.palaisroyalimmobilier.com

HONORAIRES

VENTE / ACHAT (SAUF AUTRE CONVENTION)

**APPARTEMENTS - MAISONS
HÔTELS PARTICULIERS
BUREAUX – BOUTIQUES
LOCAUX COMMERCIAUX**

Prix de vente inférieurs à 200.000 €	10 % TTC
Prix de vente de 200.000 € à 400.000 €	7 % TTC
Prix de vente de 400.000 € à 600.000 €	6 % TTC
Prix de vente supérieur à 600.000 €	5 % TTC

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur
ou du vendeur selon option du mandat de vente.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

À la charge du cédant : 10% H.T. du montant de la
cession

À la charge du Locataire : 10% H.T. du loyer HT/HC
de la première période triennale

LOCATION DE BUREAUX

BAIL 3/6/9 ANS

À la charge du Locataire : 10% H.T. de la première
période triennale

BAIL PRÉCAIRE

À la charge du Locataire : 12% H.T. du montant du
montant du loyer H.C., sur la durée du bail.

LOCATION D'APPARTEMENT (recherche de locataires, visites, constitution du dossier, rédaction)

Baux habitation, vide ou meublé
soumis à la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989
Résidence principale

À la charge du Locataire : 12 €/m² + 3 €/m² État des
lieux entrant

À la charge du Bailleur : 10 % TTC sur le montant
des loyers hors charges de la première année (État
des lieux entrant inclus) -

Baux d'habitation, vide ou meublé
exclus du champ d'application de
la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

À la charge du Locataire : 10 % TTC sur le montant
des loyers hors charges de la première année (État
des lieux entrant inclus)

À la charge du Bailleur : 10 % TTC sur le montant
des loyers hors charges de la première année (État
des lieux entrant inclus)

Etat des lieux de sortie + Inventaire

Studio : 200 € TTC
2 pièces : 400 € TTC
3 pièces : 500 € TTC
Au-delà : sur devis

TVA (taux en vigueur) : 20%